

Point lecture : Suite aux décisions gouvernementales (couvre-feu à 18h), la permanence du lundi soir (18h à 19h) est supprimée jusqu'à nouvel ordre.

N'hésitez pas à venir découvrir les nouveautés 2021, 70 nouveaux ouvrages sont à votre disposition. L'inscription et le prêt de livres sont totalement gratuits.

Coup de cœur : Nouveauté au point lecture, le superbe roman de Colson Whitehead, prix Pulitzer. Dans la Floride ségrégationniste des années 1960, le jeune Elwood Curtis prend très à cœur le message de paix de Martin Luther King. Prêt à intégrer l'université pour y faire de brillantes études, il voit s'évanouir ses rêves d'avenir lorsque, à la suite d'une erreur judiciaire, on l'envoie à la Nickel Academy, une maison de correction qui s'engage à faire des délinquants des «hommes honnêtes et honorables». Sauf qu'il s'agit en réalité d'un endroit cauchemardesque, où les pensionnaires sont soumis aux pires sévices. Elwood trouve toutefois un allié précieux en la personne de Turner, avec qui il se lie d'amitié. Mais l'idéalisme de l'un et le scepticisme de l'autre auront des conséquences déchirantes.

<https://www.google.com/amp/s/littleprettybooks.com/2020/09/19/nickel-boys-colson-whitehead/amp/>



Concours de fleurissement 2020 : Cette année aura été marquée par la crise sanitaire engendrée par le Covid-19. Nous n'avons pas pu, comme chaque année, remettre les récompenses du concours de fleurissement lors de la cérémonie des vœux du maire puisque nous avons été contraints de l'annuler. Nous tenions tout de même à remercier tous les participants et ceci pour avoir pris le temps de mettre un peu de couleurs dans le paysage capellorémyen et particulièrement en cette année si sombre ; Nous en avons tous besoin. La commission du fleurissement a réuni un jury le 20 juillet afin d'évaluer les jardins. Le concours a réuni 12 participants. Il a été marqué par la qualité et l'esthétique, il a été difficile de départager certains...

Les lauréats sont les suivants, les récompenses ont été remises en janvier :

Catégorie potager/fleurs : 1er Mr et Mme Monchatre, 2ème Mr et Mme Thireau, 3ème Mr et Mme Epi-neau, 4ème Mr et Mme Wiart.

Catégorie Fleurs/potager : 1ère Mme Fouquet, 2ème Mr et Mme Cabaret, 3ème Mr et Mme Sorbier.

Catégorie Fleurs : 1ère Mme Mauguis, 2ème Mme Rosteau.

Coup de cœur : Mr Piogé.

Prix spécial jardin permacole : Mr et Mme Papin.

Prix spécial jardin ado : Louise



Horaires mairie et agence postale : Les horaires de la mairie sont les suivants depuis le 1er janvier :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h Vendredi (semaines paires) : 15h à 18h

Samedi : Semaines impaires 9h à 12h et semaines paires fermée. Mercredi : Fermée

Fermetures : Le samedi 30 janvier, le samedi 13 février, le samedi 27 février, le samedi 13 mars et le samedi 27 mars.

Ramassage des déchets : Collecte des déchets ménagers lundi 1er février, lundi 15 février, lundi 1er mars, lundi 15 mars et lundi 29 mars.

Covid-19, où se faire tester ? Vous pouvez vous rapprocher du centre de test de Bonnétable, 44 rue du maréchal Leclerc, 72110 Bonnétable. Vous pouvez prendre rendez-vous sur la plateforme Doctolib : <https://www.doctolib.fr/laboratoire/bonne-table/laboratoire-maine-anjou-centre-de-prelevement-bonne-table>

Vous pouvez également vous rapprocher de la maison de santé de Lombron (infirmières), 2 rue des Justes, 72450 Lombron, 02 43 54 10 00.

Fermeture des classes à l'école maternelles : Les classes de PS et MS ont été fermées le mardi 19 janvier au soir pour plusieurs cas de Covid-19. Ces classes réouvriront le jeudi 28 janvier. Cette fermeture n'est pas une décision municipale mais une décision prise par l'ARS ainsi que par les services de l'éducation nationale. Merci de votre compréhension.

Bulletin municipal annuel : Le bulletin municipal annuel vient d'être distribué, vous pouvez le consulter en version numérique sur : <http://www.lachapellesaintremy.fr/bulletin-municipal-annuel/>

Si toutefois vous n'aviez pas reçu le bulletin dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Travaux carrefour routes de Tuffé et Prévelles, rue du Centre : Les travaux d'aménagement commenceront le lundi 8 février pour une durée d'environ un mois. Ces travaux comprennent l'aménagement du carrefour, la création de places de stationnement sur la route de Tuffé, l'aménagement de quais pour les cars rue du Centre, la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite d'un parcours jusqu'au cimetière (PAVE), la création de deux places de stationnement pour personnes handicapées au cimetière ainsi que l'installation d'éclairage public solaire à LED pour le parking du cimetière. Deux lampadaires solaires seront également installés rocade du Muguet. Lors de ces travaux le point d'apport volontaire (containers à papier et à verre) sera déplacé définitivement à côté du lieu de dépôt actuel des sacs jaunes de l'impasse des Fougères.

L'OPAH : L'offre programmée d'amélioration de l'habitat apporte un soutien financier et technique aux propriétaires procédant à des travaux d'isolation, de chauffage, d'électricité, de couverture, d'accessibilité, selon les conditions de ressources. Les objectifs : Améliorer la qualité de vie des habitants, renforcer l'attractivité du territoire, améliorer le confort thermique des logements, adapter les logements à la mortalité, favoriser les mises aux normes des assainissements.

Contact : ☎ 0800 710 491 ✉ opahhuinesarchoise@inhari.fr

Permanences sur rendez-vous au 0261671875 (venir avec sa feuille d'imposition).

<https://www.huisne-sarchoise.com/une-opah-pour-lamelioration-de-lhabitat/>

Nouvel agent municipal : A compter du 1er février, Mr Anthony BLAIS travaillera en binôme avec Véronique BARON à la confection des repas de la cantine et ceci jusqu'au 15 février.

A partir de cette date, Véronique BARON part vers de nouveaux horizons professionnels, nous lui souhaitons un belle réussite dans ses projets.



Tarifs des location de la salle des fêtes :

LOCATION : PETITE SALLE + CUISINE :

réservation 60 jours avant la date de location	LOCATION/CONSOMMABLES	
	TARIF COMMUNE	TARIF HORS COMMUNE
OCCUPATION WEEK-END (du vendredi 13 h 30 au lundi 9h)	160 €	180 €
OCCUPATION SEMAINE une journée (du lundi au jeudi)	60 €	60 €

LOCATION : LES 2 SALLES + CUISINE :

	LOCATION/CONSOMMABLES	
	TARIF COMMUNE	TARIF HORS COMMUNE
OCCUPATION VENDREDI SOIR OU UN JOUR FERIE EN SEMAINE	240 €	300 €
OCCUPATION WEEK-END (du vendredi 13 h 30 au lundi 9h)	420 €	470 €
OCCUPATION SEMAINE une journée (du lundi au jeudi)	155 €	220 €

CONCERNANT LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :

GRANDE SALLE + CUISINE	LOCATION/CONSOMMABLES
LUNDI A JEUDI	
POUR UNE MANIFESTATION PAYANTE	
1ERE OCCUPATION	25 €
OCCUPATION PAYANTE	95 €
VENDREDI AU DIMANCHE	
1ERE OCCUPATION	80 €
2 OCCUPATIONS WEEK END PAR AN	200 €
3 OCCUPATIONS WEEK END PAR AN	200 €
A PARTIR DE LA 4E OCCUPATION	380 €
PETITE SALLE + CUISINE	
1ERE OCCUPATION	15 €
VENDREDI AU DIMANCHE	55 €

Erratum bulletin annuel : Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal annuel, sur les pages associations, la composition du bureau des ACPG CATM STO est la suivante :

Président : Bernard JARRIER, Vice-Président : Roger COULON, Trésorier/Secrétaire : Daniel ROMAGNE, Membres : Daniel BOULAY, Colette BOURRELIER, Marcel LAUNAY, Léon LESASSIER, Gérard PAVEE et André MARAIS.

Toutes nos excuses pour cette erreur, nous avons oublié **Daniel BOULAY** et **Gérard PAVEE**.



Travaux bâtiment du personnel (école maternelle) :

Les travaux avancent bien, le bâtiment est aujourd'hui hors d'eau et hors d'air. La pose des cloisons devrait démarrer très prochainement.



Île des enfants :

UNE VISITE SURPRISE DU PÈRE NOËL



Le jeudi 17 décembre, les enfants de l'école ont eu la joie d'avoir la visite du Père Noël accompagné de ses « lutines » (L'Association de l'Ile des enfants).

Le Père Noël est passé dans chaque classe en faisant attention au protocole sanitaire instauré dans l'école.

Il n'est pas venu les mains vides. Il a apporté un livre, une brioche, une sucette en chocolat, pour chaque enfant et un panier rempli de bonbons. Sans oublier, des jeux pour l'école, afin que les enfants puissent jouer dans la cour de récréation.

Nous avons pu admirer avec les membres de l'Association, le bonheur dans les yeux des enfants. Ce fût un moment de partage, pour tous. Chaque classe a pu chanter des chansons, échanger sur leur liste de cadeaux, ou prendre une photo avec le Père Noël.

Puis, Le Père Noël s'est rendu dans le centre de notre commune, pour faire une visite à nos chers commerçants et à la mairie de notre village.



L'Association de L'Ile des enfants tient à remercier tous les commerçants et la municipalité pour leur participation à l'élaboration de ce beau moment. Qui sans eux, la magie de cette journée aurait été différente pour nos enfants.



L'Association de l'Ile des enfants vous souhaite une bonne année 2021.